

Plan Local d'Urbanisme

Commune de Saint Paul Trois Châteaux

BORDEREAU des PIÈCES

1. Rapport de présentation
- 2a. Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- 2b. Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
3. Règlement (Pièce écrite)
4. Règlement (Pièces graphiques)
 - 4.1 Plan d'ensemble 1/7000
 - 4.2 Plan du centre 1/3000
 - 4.3 Cartographie du risque d'inondation (01/2021)
5. PPRT Soderec
 - 5.1 Arrêté d'approbation
 - 5.2 Zonage
 - 5.3 Règlement
 - 5.4 Recommandations
6. PPRT Areva
 - 6.1 Arrêté d'approbation
 - 6.2 Zonage
 - 6.3 Règlement
 - 6.4 Recommandations
7. Servitudes d'Utilité Publique
 - 7.1 Liste
 - 7.2 Plan
8. SPR ex ZPPAUP du centre ancien
 - 8.1 Zonage
 - 8.2 Règlement
9. SPR ex SPPAUP de Sainte Juste
 - 9.1 Zonage
 - 9.2 Règlement
10. Annexes Sanitaires
 - 10.1 Réseau d'eau potable / Notice et plan
 - 10.2 Réseau d'assainissement / Notice et plan
 - 10.3 Zonage d'assainissement / Notice et plan
 - 10.4 Élimination des déchets
11. Autres Annexes
 - 11.1 Classement sonore des infrastructures
 - 11.2 Zones archéologiques de saisine
 - 11.3 Périmètres ZAC – PUP – TA sectorisé
 - 11.4 Etude loi Barnier
 - 11.5 Forêt soumise à Gestion ONF
 - 11.6 Arrêté préfectoral règlementant l'emploi du feu et le débroussaillage

BEAUR

Siège Social
10 rue Condorcet
26100 Romans-sur-Isère
04 75 72 42 00

Bureau Secondaire
12 rue Victor-Camille Artige
07200 Aubenas
04 75 89 26 08

octobre 23
5.14.140